

Demande de travail à TEMPS PARTIEL annualisé 2016
DIPER 1 (1^{er} degré public)

Nom : Prénom ;
Adresse complète :



Poste occupé en 2015-2016

Circonscription :

à titre définitif à titre provisoire

Je souhaite, si les nécessités de service le permettent, obtenir un mi-temps annualisé pour l'année scolaire 2016 - 2017

Temps partiel de droit Mon enfant aura 3 ans le :/...../.....

Temps partiel sur autorisation

dans ce cas, j'aimerais travailler pendant la 1^{ère} période (de septembre à fin janvier)

pendant la 2^{ème} période (de fin janvier à juin)

Dans l'hypothèse où il ne serait pas possible d'obtenir la période souhaitée, j'accepte de travailler pendant l'autre période *: oui non

S'il ne m'est pas possible pour des raisons liées à l'intérêt du service d'obtenir le mi-temps annualisé, je désirerais *

- renoncer à ma demande de temps partiel
 - être placé(e) en congé parental
 - être placé(e) en disponibilité
 - solliciter un autre temps partiel (renseigner le tableau ci-dessous)

	Rythmes scolaires		
	<i>Journées de 5h15 et mercredi de 3h organisés dans un cadre annuel (ou le cas échéant une autre organisation correspondant à un volume horaire quotidien, hors mercredi matin, identique)</i>	<i>Autres</i>	
<input type="checkbox"/> 50 % ou quotité avoisinante	<i>Deux journées libérées par semaine et un mercredi sur deux</i>	<i>Deux journées libérées par semaine</i>	<i>Pour les rythmes scolaires autres que journées de 5h15 et mercredi de 3h, la quotité réelle sera calculée après connaissance de votre emploi du temps</i>
<input type="checkbox"/> 75 % ou quotité avoisinante	<i>Une journée libérée par semaine et un mercredi sur quatre (1)</i>	<i>Une journée libérée par semaine</i>	
<input type="checkbox"/> 80 % compléter obligatoirement les précisions demandées ci-dessous (2)	<i>Une journée libérée, fixées par l'administration, par semaine, et un mercredi sur quatre et 7 jours dus (période de reprise à temps complet)</i>		

(1) J'ai bien noté que : si j'exerce dans une école dont le rythme scolaire est de 5h15 par jour et de 3h le mercredi, l'organisation de mon temps partiel 75% est défini d'un commun accord avec le directeur académique, dans un cadre annuel.

(2) S'il ne m'est pas possible pour des raisons liées à l'intérêt du service d'obtenir un temps partiel à 80 % je désirerais :

- renoncer à ma demande de temps partiel
 - solliciter une autre quotité de temps partiel si oui préciser 75% (1)
 50%

A le
Signature et avis de l'IEN :

A le
Signature :

favorable - défavorable

*à renseigner obligatoirement

Rentrée 2016

REINTEGRATION A TEMPS COMPLET

après temps partiel

DIPER 1 (1^{er} degré public)

Nom : Prénom.....

Adresse complète :

 : ___/___/___/___/___

Poste occupé en 2015-2016

Circonscription :

à titre définitif à titre provisoire

Bénéficiaire d'une autorisation d'exercer à temps partiel, je sollicite la reprise de mon travail à temps complet à compter de la rentrée 2016.

A le

Signature et avis de l'IEN :

Signature :

favorable - défavorable

DECLARATION DE SURCOTISATION

Je soussigné(e) déclare opter pour le taux de cotisation au régime de la pension civile ci-dessous, pour l'année scolaire 2016-2017 :

Nom patronymique

Nom d'usage

Prénom.....

N° INSEE

Cette option porte sur toute la période visée par l'autorisation du travail à temps partiel dans la limite des quatre trimestres autorisés.

Une fois exprimée, l'option est irrévocable.

-*21,19% pour un 50%

-*15,57% pour un 75%

-*14,44% pour un 80%

☞ Attention : la surcotisation est calculée sur la base du traitement soumis à retenue pour pension correspondant à un fonctionnaire de même grade, échelon et indice travaillant **à temps plein**.

Par exemple, un fonctionnaire exerçant à 50 % et dont le traitement mensuel brut est de 1000€ devra surcotiser à un taux de 21,19% sur la base d'un traitement plein soit $2000 \text{ €} \times 21,19\% = 423,80 \text{ €}$.

* Les taux précisés ci-dessus sont les taux actuellement en vigueur. Ils peuvent, le cas échéant, être modifiés pour 2016-2017. Ils sont donnés à titre indicatif et ne concernent que les quotités de temps partiel les plus courantes.

A.....le.....

Signature